

ADAPTER VOTRE RÉPONSE À UN APPEL À PROJETS

La mise en œuvre des appels à projets change considérablement la vision que doivent adopter les établissements quant à la communication qu'ils entretiennent avec les donneurs d'ordres, qu'ils s'appellent ARS, Fondations, ou Projets Européens. Ceux-ci étant eux-mêmes contraints par des objectifs qui leur

sont propres, les établissements se doivent d'adapter leurs projets en tenant compte de ces préoccupations.

Comment identifier les priorités d'un donneur d'ordre ? Comment structurer la réponse de l'appel à projets en fonction de ces priorités ?

Comment utiliser des données concrètes pour mieux valoriser le projet institutionnel, voire proposer des réponses innovantes à la demande formulée et au cahier des charges ? Tels sont les enjeux de cette formation qui propose aux participants des méthodes et des outils opérationnels pour y répondre.

OBJECTIFS

- Identifier les priorités d'un donneur d'ordre et repérer les sources d'informations
- Repérer les modalités de fonctionnement en groupe projet pour tenir les délais et garantir la qualité du résultat
- Connaître des techniques de réponse aux appels d'offres pour structurer une réponse cohérente sur le fond et la forme

CONTENU

L'appel à projets : niveau d'implication des participants

Représentations et expériences des participants
Difficultés et réussites

Le contexte de l'appel à projets : données chiffrées du secteur, SROS, PRS

Les différents types de priorités d'un donneur d'ordre :

- cas spécifique des ARS
- cas spécifique des Appels à projets européens
- cas spécifique des Fondations

La recherche et la sélection de données utiles pour répondre à l'appel à projets : quels interlocuteurs, quelles données chiffrées, quelles données qualitatives ?

La réponse à l'appel à projets

La structuration du dossier pour valoriser l'adéquation « attentes du donneur d'ordre – réponse de l'établissement » :

- l'identification des attentes du financeur en fonction de son rôle (ARS, Fondation, Fonds Social Européen)
- l'organisation du groupe projet et l'implication de la direction
- la constitution d'un fonds documentaire réutilisable
- les relations avec les interlocuteurs de l'appel à projets et la recherche d'informations
- les éléments de différenciation lors de l'ouverture de l'enveloppe
- la mise en exergue des forces et avantages, l'utilisation des contraintes et faiblesses de la réponse
- la mise en confiance du financeur à partir d'un cahier des charges limitatif
- la valorisation du dossier « Annexes »
- l'accompagnement pédagogique du jury à la compréhension du projet



29 & 30 septembre 2015



Paris



632 €
par personne

2 jours



01 53 98 95 03



formation@feharp.fr

| |
|-----------|
| JANVIER |
| FÉVRIER |
| MARS |
| AVRIL |
| MAI |
| JUIN |
| JUILLET |
| AOÛT |
| SEPTEMBRE |
| OCTOBRE |
| NOVEMBRE |
| DÉCEMBRE |

PUBLICS

- Directeurs
- Cadres dirigeants
- Administrateurs

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie interactive alternant :

- apports méthodologiques
- utilisation d'outils sur cas réels
- échanges et mutualisation des expériences

INTERVENANT

- Formateur-consultant spécialisé dans l'accompagnement des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux

